

■ PRATIQUE P. 25

PERSONNES / FAMILLE

De l'intérêt de conseiller une donation entre époux à l'occasion de la stipulation d'un usufruit successif

par Henri Leyrat



www.defrenois.fr

■ VEILLE P. 5

IMMOBILIER

Publication de la loi ASAP

IMMOBILIER

Nullité relative de la promesse de vente sous seing privé dont la validité est supérieure à 18 mois

PROFESSIONS

Décret du 11 décembre 2020 portant aménagement de certaines conditions d'accès aux fonctions de notaire

■ ACTUALITÉS P. 21

PROFESSIONS

CNIL : peut-on demander l'effacement des informations d'une personne décédée ?

■ DOCTRINE P. 32

ENTREPRISE

Cession de fonds de commerce entre personnes morales : les formalités à la charge du vendeur

par Gwendoline Greven

■ CHRONIQUES P. 37

IMMOBILIER

Sûretés personnelles

par Séverine Cabrillac

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
Gilles BONNET, notaire à Paris
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes
François DELORME, notaire à Blérancourt
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1
Charles GIJSBERS, professeur à l'université de Rouen Normandie
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est
David VITTORI, notaire à Paris

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France
Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris
Mariel REVILLARD
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense (CEDEX)
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban - H. Moreno. Rédactrice : M. Campo. Assistante : C. Bardet
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr
Imprimeur : Duplirprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX. CPPAP n° 1122 T 791 30 - ISSN : 2116-9578.
Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2021 : 611,58 € TTC (TVA 2,10 %).
Prix au numéro : 25,53 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 181 g éq. CO₂



VEILLE P. 5

À LA UNE

Publication de la loi *ASAP*

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Nullité relative de la promesse de vente sous seing privé dont la validité est supérieure à 18 mois

PROFESSION

Décret du 11 décembre 2020 portant aménagement de certaines conditions d'accès aux fonctions de notaire

BRÈVES PROFESSION

Notaires

ACTUALITÉS P. 21

Bilan immobilier 2020 des Notaires de France

CNIL : peut-on demander l'effacement des informations d'une personne décédée ?

PRATIQUE P. 25

QUESTIONS-RÉPONSES

De l'intérêt de conseiller une donation entre époux à l'occasion de la stipulation d'un usufruit successif par **Henri Leyrat**

DOCTRINE P. 32

Cession de fonds de commerce entre personnes morales : les formalités à la charge du vendeur par **Gwendoline Greven**

CHRONIQUES P. 37

Sûretés personnelles par **Séverine Cabrillac**

VIE PRO P. 42

OFFRES ET DEMANDES P. 52

INDICES P. 56